



Aarberg, en juin 2018

## **Lettre aux actionnaires de Sucre Suisse SA – juin 2018**

Chers actionnaires,

### **Cadre réglementaire**

En octobre 2017, l'UE a supprimé le système des quotas et les producteurs ont mis plus de surfaces en betteraves sucrières afin de prolonger la durée de la campagne et d'abaisser les coûts. Suite à la récolte supérieure à la moyenne, le volume de production de 21 millions de tonnes a finalement dépassé de 20 % les besoins de l'UE. L'excédent de 4 millions de tonnes doit maintenant être exporté sur le marché mondial qui, lui-même aussi, est marqué par une récolte record et un important excédent. Cela a provoqué un véritable effondrement des prix au cours des derniers mois. Depuis l'automne 2016, ils ont été pratiquement divisés par deux et se situent actuellement à 310 dollars/t sur le marché international et à 320 euros/t au sein de l'UE.

Pour l'UE, le début de l'assainissement du marché a sonné et de premières fermetures de fabriques sont d'ores et déjà annoncées. Même les entreprises les plus concurrentielles sont actuellement déficitaires dans le domaine du sucre.

De nombreux producteurs de l'UE sont au bénéfice de contrats de deux ou trois ans avec les sucreries. Par conséquent, les surfaces mises en culture demeurent à un niveau élevé pour le nouvel exercice, ce qui risque d'accentuer encore la pression sur les prix à l'automne prochain à cause de l'abondance des stocks.

En raison de la solution du double zéro, la Suisse est directement affectée par l'évolution des prix au sein de l'UE. Étant donné les derniers développements sur le marché, la différence entre les prix européens et internationaux s'est atténuée, ce qui a entraîné un abaissement des droits de douane de 90 CHF/t à 50 CHF/t au mois de janvier.

### **Nos ventes**

L'exercice actuel ne subit pas encore de plein fouet l'évolution des prix, car une grande partie des ventes a été conclue à l'avance. Le développement des ventes de sucre bio permet de compenser le léger recul du sucre conventionnel. C'est surtout le commerce de détail qui est à la traîne. Les débats autour de la santé et la pression étatique freinent un peu la consommation générale.

Par rapport à l'année précédente, les ventes de fourrage ont connu un développement significatif suite à la meilleure campagne.

Pour la première fois, Sucre suisse SA a importé du sirop en plus de betteraves depuis les zones frontalières. Il est transformé et stocké séparément et complète l'assortiment pour des

clients qui se passent de la déclaration d'origine suisse. Ainsi, les sucreries cherchent à contrer le sucre importé bon marché en proposant un sucre de qualité issu de nos fabriques.

### **Perspectives financières**

Après plusieurs années difficiles, l'exercice 2017/2018 demeure un challenge. Les ventes conclues à l'avance et les efforts d'économie continus permettent, pour le moment encore, d'amortir les effets de la chute des prix. C'est pourquoi nous prévoyons un résultat similaire à celui de l'année dernière pour l'exercice en cours.

### **Plantation de betteraves / perspectives pour la récolte 2018**

Avec l'accord interprofessionnel 2018, les conditions d'achat demeurent stables par rapport à l'année d'avant. Le report de CHF 2.-/t de l'indemnisation de transport sur le prix des betteraves était controversé. Avec la création de la coopérative « Transportorganisation Frauenfeld », un pas important a pu être fait afin d'optimiser les frais de transport des betteraves.

En dépit de plusieurs actions des associations de planteurs et des sucreries, il a fallu enregistrer un recul à 19'000 ha de surfaces cultivées. En contrepartie, il a été possible d'étendre la culture de betteraves bio, en Suisse comme en Allemagne, pour un total de 1'000 ha.

Le mois de mars humide et frais a retardé le démarrage de l'année sucrière 2018. Le 20 avril, les semis étaient terminés sur la plupart des champs. La sécheresse consécutive a cependant retardé la germination des graines. Pour autant que les conditions météorologiques en été soient favorables, une bonne récolte 2018 est encore possible.

### **Perspectives / résumé**

Sur le marché international, les prix se sont effondrés alors que la suppression de la réglementation du sucre de l'UE a entraîné une baisse massive des prix au sein de l'Union et provoqué une forte pression sur le front des importations en Suisse.

Dans ces circonstances difficiles, nous nous réjouissons que les commissions économiques des deux chambres soient entrées en matière sur l'initiative parlementaire du conseiller national Jacques Bourgeois (PLR/FR). Les politiciens ont reconnu que la survie de la filière du sucre suisse est menacée. Maintenant, il convient de mettre sur pied une proposition de protection douanière modérément augmentée, susceptible d'obtenir une majorité. D'une part, elle doit permettre une indemnisation correcte des planteurs et une stabilisation des surfaces mises en culture. D'autre part, les sucreries veulent pouvoir approvisionner l'industrie alimentaire indigène avec du sucre qui demeure compétitif et dont le prix s'aligne tant que faire se peut sur celui de l'UE.

En parallèle, nous poursuivons inlassablement nos efforts pour améliorer notre efficacité, du champ jusqu'à la livraison à nos clients. Nous sommes convaincus que la transformation décentralisée dans deux fabriques crée les conditions idéales pour approvisionner notre clientèle de façon efficace et optimale. Nous nous engageons, aussi en des temps difficiles, à fournir suffisamment de sucre suisse issu d'une production satisfaisant aux critères de durabilité à nos clients (voir [www.zucker.ch/schweizer-zucker/nachhaltigkeit](http://www.zucker.ch/schweizer-zucker/nachhaltigkeit)).

Avec nos meilleures salutations

**Sucre Suisse SA**



Andreas Blank  
Président du CA



Guido Stäger  
CEO